



## Concours de bulles

### Production attendue :

- \* Ajout de bulles et onomatopées dans une planche librement choisie dans une des œuvres de la sélection.
- \* La planche d'origine est soit muette, soit au préalable entièrement vidée de ses bulles d'origine.
- \* Les bulles ajoutées sont de préférence humoristiques et décalées par rapport aux bulles d'origine
  - \* Production réalisée par un ou plusieurs élèves.

**Date limite d'envoi des productions : 30 avril 2024 (inclus)**  
**envoi par mail uniquement**

**Attention ! Chaque professeur doit scanner les meilleures productions des élèves et les envoyer par mail uniquement à [prixfunambulles@gmail.com](mailto:prixfunambulles@gmail.com)**

**\*\*\***

**Nombre de productions à envoyer au jury :**  
**au maximum 4 planches par classe pour les écoles**  
**et 5 planches par classe pour les collèges et lycées**

# Règlement détaillé

**Objectif : En partant d'une planche librement choisie dans un des albums de la sélection – soit muette, soit vidée de ses bulles d'origine – recréer un nouveau récit en ajoutant de nouvelles bulles (et éventuellement cartouches et onomatopées).**

## **Ce qui est autorisé :**

- > Il est possible de choisir une planche entière ou une partie de la planche.
- > Les nouvelles bulles peuvent être manuscrites ou modifiées grâce à un outil numérique.
- > Les formes des bulles et des appendices peuvent être variées.
- > Les nouveaux textes des bulles sont de préférence humoristiques, en décalage avec le texte original.
- > Les élèves peuvent travailler seuls ou à plusieurs.

## **Ce qui est imposé :**

- > Qu'elles soient manuscrites ou numériques, toutes les bulles doivent être **parfaitement lisibles et bien orthographiées.**
- > **Toutes les productions des élèves devront être scannées** dans une **résolution de bonne qualité** et envoyées par mail à : [prixfunambulles@gmail.com](mailto:prixfunambulles@gmail.com)
- > Le nom des fichiers images devra contenir le nom de l'établissement et le prénom des élèves. Exemple : « bessines Lucas Joris.jpg »
- > La date limite d'envoi est **le 30 avril 2024.**